

RÉGLEMENT VHC

19-20 AOÛT 2023

45^{ÈME} RALLYE

12 TRAVAUX D'HERCULE

10^{ÈME} RALLYE VHC



Stéphane Morizseau
PHOTOGRAPHY



FFSA
COUPE DE FRANCE RALLYE



REGLEMENT RALLYE REGIONAL DES 12 TRAVAUX D'HERCULE VHC

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès l'obtention du visa

Ouverture des engagements : Dès la parution du règlement

Clôture des engagements : Lundi 7 août 2023

Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 19 août 2023 de 9 h à 12 h

Lieu : Préau Ecole de Cherveux

Samedi 19 août 2023 de 13 h 30 à 18 h

Lieu : Boulodrome de Champdeniers

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 19 août 2023 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Vérifications administratives le : Samedi 19 août 2023 de 9 h à 12h

Lieu : Préau Ecole de Cherveux

Samedi 19 août 2023 de 13h30 à 18h

Lieu : Boulodrome de Champdeniers

Vérifications techniques le Samedi 19 août 2023 de 13 h 30 à 18 h 45

Lieu : Boulodrome de Champdeniers

Heure de mise en place du parc de départ le : Samedi 19 août 2023 à 14 h 30

Lieu : Ancien Stade de Cherveux

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : Samedi 19 août 2023 à 17 h

Lieu : Mairie de Cherveux

Publication des équipages admis au départ le : Samedi 19 août 2023 à 20 h

Lieu : Ancien Stade de Cherveux

Publication des heures et ordres de départ le : Samedi 19 août 2023 à 20 h

Lieu : Ancien Stade de Cherveux

Départ de : Dimanche 20 août 2023 à 7 h 50 Ancien Stade de Cherveux

Publication des résultats partiels à l'entrée du Parc de Regroupement à Cherveux

Arrivée : Dimanche 20 août à l'Ancien Stade de Cherveux à partir de 16h27

Vérification finale : Garage Lizot

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le : Dimanche 20 août 2023 ½ heure au plus tard après l'arrivée du dernier concurrent Ancien stade de Cherveux

Tableau d'affichage Officiel exclusivement Dématérialisé – Application Sportity et Chronolive

Remise des prix le : Dimanche 20 août 2023 à 19h à Cherveux

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile AUGIAS organise le 19 et 20 août 2023 en qualité d'organisateur administratif.

« 10^{ème} RALLYE REGIONAL DES 12 TRAVAUX D'HERCULE VHC »

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord le 04/05/2023 sous le numéro 16/2023 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 350 en date du 04/05/2023

Comité d'Organisation

Président : Arnaud CAIRAULT

Vice-Présidents : Magali SUIRE et Jean Marie Carof

Secrétaire : Amélie LEGAY

Trésorier : Matthieu BONNAUD

Secrétariat du Rallye, Adresse : Julie BIZARD 6 chemin du champ du moulin 79220 ROUVRE

Permanence du Rallye :

De l'ouverture des engagements jusqu'au 19 août 2023 :

Julie BIZARD 6 chemin du champ du moulin 79220 ROUVRE Tel : 06.30.32.19.31 julie.bizard@laposte.net

Samedi 19 et dimanche 20 août 2023 : Mairie de Cherveux Tel : 05.49.75.01.77

Organisateur technique

Nom : Rallye Angélique Chambrille

Adresse : 12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. Dominique JOUBERT	Licence n°14860	11/06
Commissaires Sportifs	Mme Catherine CONDEMINÉ	Licence n°56617	10/18
	M. Gilles CHABERNAUD	Licence n°13554	11/01
Directeur de Course	M. Laurent TEILLARD	Licence n°10182	10/04
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	M. Michel LAROULANDIE	Licence n°8495	10/18
	M. Jean Luc PAGE	Licence n°4727	15/07
Adjointes à la Direction de Course délégués aux ES	M. Jean Louis MINEUR	Licence n°29169	12/09
	M. Jean Marie CAROF	Licence n°203852	11/01
Commissaire Technique responsable	M. Jean Luc PHELIPPEAU	Licence n°9060	10/18
Commissaires Techniques adjoints	M. Eric GAUTHIER	Licence n°196863	10/15
	M. Sébastien BLANCHARD	Licence n°214917	11/10
	M. Luc GOURDON	Licence n°163936	12/02
	M. Ghislain RATEL	Licence n°181601	12/02
	M. Romain TIPHAINE	Licence n°155300	12/01
	M. Jean François BILLES	Licence n°13557	10/04
Médecin chef	M. Henri Louis LE GUELLAUT	Licence n°5555	11/04
Chargés des relations avec les concurrents	M. Fernand KAMP	Licence n°50053	11/10
	M. Jean Paul BIZARD	Licence n°7949	11/01
Chargé des relations avec la presse	M. Jean Paul BIZARD	Licence n°7949	11/01
Chronométristes	M. Olivier LAMBERT	Licence n°234937	11/06
	M. Laurent LAPOUGE	Licence n°24305	11/01
	M. Benoît CHEVESSIER	Licence n°181287	15/07
	M. Vincent SOULISSE	Licence n°6477	11/04
Classement	M. Matthieu BONNAUD	Licence n°41131	11/01
Speaker	M. Jean Paul BIZARD	Licence n°7949	11/

1.2 P. ELIGIBILITE

Le 10^{ème} Rallye des 12 Travaux d'Hercule VHC compte pour :

- Le Championnat des Rallyes de la Ligue Nouvelle Aquitaine Nord

1.3 P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications techniques.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 10^{ème} Rallye Régional des 12 Travaux d'Hercule VHC oit :
- soit se rendre sur le site <https://engagement.ffsa.org> La feuille imprimée doit impérativement être expédiée avec le montant d'engagement (chèque) sauf si règlement effectué par virement
- ou adresser à Julie BIZARD 6 chemin du champ du moulin 79220 ROUVRE
(cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 7 août 2023.

3.1.10P. Compte tenu du Rallye Régional VHC le nombre des engagés pour les deux rallyes est fixé à 140 voitures maximum

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 € (x 2)
- le montant sera de 225 € pour les membres de l'association Rallye Angélique Chambrille

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera :

- de 30 % pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition,
- de 50 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA VHC.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée exclusivement au parc d'assistance de CHERVEUX

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1 P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA VHC.

5.2 P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA VHC.

6.1 P. DESCRIPTION

Le 10^{ème} Rallye Régional des 12 Travaux d'Hercule VHC représente un parcours de Aller-Retour Verifs : 24.50 km et le dimanche 97.39 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.960 km.

Les épreuves spéciales sont : ES 1-3-5 Cherveux 8.400 km

ES 2 – 4 Champeaux 7.380 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2 P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Le Samedi 19 août 2023 de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA VHC.

Le départ sera donné dans l'ordre croissant des numéros, puis dans l'ordre du classement de la 1^{ère} épreuve chronométrée pour le départ de la deuxième et troisième section.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA VHC.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA VHC.

Coupes : au minimum 2 coupes par équipage aux 3 premiers scratch, 2 coupes au 1^{er} de classe, 2 coupes au 1^{er} équipage féminin

Commissaires : 3 coupes par tirage au sort + lot souvenir

La remise des prix se déroulera le Dimanche 20 Août 2023 à 19h à CHERVEUX – près du parc fermé, ancien stade des sports.



10ème RALLYE REGIONAL DES 12 TRAVAUX D'HERCULE VHC



ITINERAIRE et CONTROLES

Etape 0

19/08/2023

CH	Lieux	ES	Liaison	Total		
CH 00	Sortie Vérifs		0,00	0,00	0h30	13h30
CH0	Entrée Parc Fermé		13,00	13,00		14h00
Total Etape 0			13,00	13,00		0,00%

Etape 1

20/08/2023

Lever du soleil à 07h06

CH	Lieux	ES	Liaison	Total		
ES		Distance	Distance	DISTANCE	T.I.	1ère voit
Départ Etape 1						
CH 0	Sortie Parc Fermé - Entrée Assistance (<i>Ancien Stade Cherveux</i>)		0,15	0,15	0h20	07h50
CH0A	Sortie Parc Assistance		0,15	0,30		08h10
CH1	Goguelais		2,47	2,77	0h20	08h22
ES 1	Cherveux	8,40				08h25
CH 2	Montplaisir		8,12		0h35	08h52
ES 2	Champdeniers	7,38				08h55
CH 2A	Entrée Parc Regroupement (<i>Ancien Stade Cherveux</i>)		11,55	27,33	0h20	09h30
Total 1ère Section		15,78	22,44	38,22		
CH 2B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance		0,15	0,15		11h47
CH 2C	Sortie Parc Assistance		0,15	0,30	0h30	12h17
CH3	Goguelais		2,47	2,77	0h15	12h29
ES 3	Cherveux	8,40				12h32
CH 4	Montplaisir		8,12		0h30	12h59
ES 4	Champdeniers	7,38				13h02
CH 4A	Entrée Parc Regroupement (<i>Ancien Stade Cherveux</i>)		11,55	27,33	0h20	13h37
Total 2ème Section		15,78	22,44	38,22		
CH 4B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance		0,15	0,15		15h12
CH 4C	Sortie Parc Assistance		0,15	0,30	0h30	15h42
CH5	Goguelais		2,47	2,77	0h15	15h54
ES 5	Cherveux	8,40				15h57
CH 5A	Parc Fermé (<i>Ancien Stade de Cherveux</i>)		10,68	19,08	0h20	16h27
Total Etape 1		39,96	58,33	98,29		40,66%

Coucher du soleil à 21h03



Françoise et Philippe FOURNIER
447 Avenue de Paris
79000 Niort

☎ 05 49 33 33 22
www.atholhotel.com

